

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 9 janvier 2026 portant délégation de signature (cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice)
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053373696>

ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ Arrêté de composition CAP placées sous l'autorité du SG CAP des corps de catégorie C (n°8)
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Les principales « étapes » du traitement de la paie](#)
- ✓ Les principales « étapes » du traitement de la paie
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Les principales « étapes » du traitement de la paie](#)
- ✓ Examen pro troisième grade de secrétaire administratif 2027
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Secrétaires administratifs : campagne mobilité 01/03/2026](#)
- ✓ Examen professionnel de secrétaire administratif (C en B) 2026
[Liste des admis](#)

UNSA FONCTION PUBLIQUE



- ✓ Intelligence artificielle : il faut négocier un accord cadre
Un groupe de travail, réunissant employeurs publics et organisations syndicales représentatives, s'est tenu fin décembre 2025 pour échanger sur « Les conditions d'un déploiement et d'un usage éthique de l'IA dans le secteur public ». [Intelligence artificielle : il faut négocier un accord cadre](#)

- ✓ Fonction Publique : des annonces du ministre
Le ministre de la Fonction Publique a présenté son agenda social pour 2026 lors du CCFP du 13 janvier.
[Fonction Publique : des annonces du ministre](#)

SERVICE PUBLIC



- ✓ Des autorisations d'absence pour les salariés engagés dans une procédure d'adoption
[Parentalité -Des autorisations d'absence pour les salariés engagés dans une procédure d'adoption | Service Public](#)

✓ Congés annuels non pris pour raison de maladie

L'arrêt du tribunal administratif de Rouen apporte une clarification sur l'indemnisation des congés annuels non pris pour raison de maladie au moment du départ à la retraite d'un agent public : le droit européen (directive 2003/88/CE) s'oppose à la perte des congés annuels lorsqu'un agent n'a pas pu les prendre pour cause de maladie, en l'absence de règles nationales précises, les congés non pris peuvent être reportés sur une période de 15 mois après l'année concernée, ce droit est plafonné à 20 jours par an. En cas de cessation définitive des fonctions (retraite), l'agent a droit à une indemnisation financière des congés non pris dans ces limites.

[Tribunal administratif de Rouen, 11 décembre 2025, n° 2304872](#)

✓ Mutation : un décret renforce l'attractivité des affectations à Mayotte

Le décret n° 2025-1308 du 24 décembre 2025 est relatif à l'avantage spécifique d'ancienneté et à la priorité de mutation accordés aux fonctionnaires de l'État et aux fonctionnaires hospitaliers affectés à Mayotte.

[Décret n° 2025-1308 du 24 décembre 2025 relatif à l'avantage spécifique d'ancienneté et à la priorité de mutation accordés aux fonctionnaires de l'État et aux fonctionnaires hospitaliers affectés à Mayotte](#)

CHANTIER DES CARRIÈRES ET DES RÉMUNÉRATIONS

Fonction publique : le chantier des carrières et des rémunérations

Lors du premier Conseil commun de la fonction publique (CCFP) de l'année, David Amiel a détaillé sa feuille de route pour 2026 : une refonte des carrières et rémunérations, face au constat d'un écrasement des grilles et d'une complexité croissante.

Les travaux se poursuivront en matière de logement, d'intelligence artificielle, d'égalité professionnelle, de protection des agents, d'autorisations spéciales d'absence et de temps partiel thérapeutique. Les conclusions de la revue stratégique de la fonction publique à horizon 2035 - 2050 seront remises à l'automne.

RÉVISION DU LOGEMENT

L'Assemblée favorable à une révision du logement des agents publics

L'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à changer certains critères de logement des agents publics et à rendre des biens disponibles. Elle vise principalement à permettre à un

employeur public d'insérer une clause de fonction dans un contrat afin de récupérer ensuite un logement social lorsqu'un agent public change d'emploi. Cette clause de fonction devra être mentionnée explicitement dans le bail, pour protéger le locataire.

IA LES PREMIERS CHANTIERS

La nouvelle direction de programme IA de la Justice dévoile ses premiers chantiers

Créée en décembre dernier, la direction de programme IA du ministère de la Justice, commence à travailler sur le premier chantier : la mise au point de l'Assistant IA, dont les agents du ministère sont les plus nombreux "bêta testeurs".

Le premier axe vise à démocratiser l'IA générative, en privilégiant le

développement et la diffusion d'outils opérationnels et intégrables aux pratiques. Le deuxième axe doit préserver la souveraineté technologique et maîtriser complètement les outils déployés. Enfin, le troisième axe prône l'accompagnement humain et le respect des exigences éthiques. La création d'un observatoire de l'IA dans la justice est recommandée.

Texte source :
ACTEURS PUBLICS

«Soutenir et agir pour l'avenir !»